

Assemblée générale

Mercredi 18 juin 2025 à 18h30

Salon des Voisin-es, Route des Granges Saint-Martin 18, 1350 Orbe

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil

Anne et Patrick ouvrent l'assemblée générale à 18h35 en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes. L'ordre du jour est rappelé.

Ils invitent les membres à compléter la liste des présences.

Anne et Patrick rappellent quelques règles usuelles pour le bon déroulement de la séance (droit de vote, prise de parole).

Le procès-verbal est pris par le secrétariat de l'association.

L'assemblée élit Jeanne Serot de Enoki comme scrutatrice.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

3. Année 2024

3.1. Rapport d'activités

Anne et Patrick présente le rapport d'activités 2024 (cf. présentation en annexe).

Les membres du comité se sont réunis à plusieurs reprises et ont pu mettre en place un certain nombre d'activités, telles que : la fête des voisins, des ateliers pour enfants, des activités de Noël. Les jardins ont aussi bien fonctionné et la place de jeux a aussi été adaptée, avec le soutien de Enoki.

3.2. Comptes annuels

Baptiste Gex de Enoki, qui soutient la caissière Ameline Monnard, présente les comptes annuels 2024 (cf. présentation en annexe). Cet exercice a été bouclé avec un bénéfice de 2'598.87 CHF.

3.3. Rapport des vérificateur-trices des comptes

Les vérificateur-trices font part de leur rapport (cf. Rapport vérificateurs en annexe). Le comité les remercie pour leur travail.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes annuels et donne décharge au comité.

4. Année 2025

4.1. Programme et projets

Patrick présente le programme de 2025.

05 avril	Reprise des jardins
23 mai	La Fête des Voisin-es
18 juin	Assemblée Générale
23 août	Marché estival des commerçants et artisans
13 sept.	Atelier tri enfants
06 déc.	Atelier de Noël
13 déc.	Le Noël de Gruvatiez

4.2. Budget

Patrick et Anne présentent le budget 2025 (cf. présentation en annexe)

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget.

5. Élections

5.1. Comité

Les co-président-es présentent le fonctionnement du comité et sa composition actuelle.

Les membres qui souhaitent poursuivre leur activité sont :

- Léticia Hor
- Sarah Menavakanda
- Ameline Monnard
- Patrick Blanchet
- Lucas Guindani
- Nicolas Testori
- Gisella Stio

Ont décidé de quitter le comité :

- Anne Blancheteau
- Eliane Meystre
- Christophe Rovisco

Nombre de places libres : 2 places

Les personnes suivantes se présentent : Liridona, Charlotte, Alison.

Vu qu'il y a 2 places pour les 3 personnes, les personnes s'entendent et Charlotte choisit de pouvoir aider le comité sur les événements si besoin.

Les co-présidents proposent d'élire le comité en un bloc.

L'assemblée élit à l'unanimité les personnes listées ci-après au comité de l'association. Les personnes sortantes sont remerciées pour leur contribution durant les dernières années !

5.2. Vérificateur·trices des comptes

Les co-président·es rappellent en quoi consiste la fonction et le système de rotation (2 personnes s'engagent pour 2 ans, mais avec 1 an de décalage pour assurer une continuité de la vérification).

Nathalie Mancini termine son mandat cette année, mais personne ne souhaite reprendre. Jeanne Serot et Nathalie Mancini se représentent pour l'année à venir.

L'assemblée élit à l'unanimité le·a candidat·e comme vérificateur·trice.

6. Divers

Rien à signaler.

Anne et Patrick remercient chaleureusement les membres pour leur présence, ainsi que les membres du comité pour leur investissement. Ils closent l'assemblée générale à 20h10 et invitent les membres à partager un apéritif.

Annexes :

1. Présentation
2. Rapport des vérificateurs